



Pôle Développement, services urbains et énergie

COMMISSION DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte-rendu de la réunion du mercredi 17 mai 2017 à 16 h 00

Petit Salon de l'Hôtel de Ville.

ORDRE DU JOUR

Pole Transition Energétique et Prévention des risques

Service Energie et Fluides

1. Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent pour la fourniture de gaz naturel et services associés.

Direction Développement, services urbains et énergie

Mission Développement durable et solidaire

2. Convention d'objectifs et de moyens avec la Société Française d'Ethnopharmacologie.
3. Points divers.

Étaient présents, sous la présidence de : Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire

- Monsieur Guy CAMBIANICA, Conseiller Délégué, Membre titulaire
- Monsieur Jacques TRON, Adjoint chargé de Quartiers, Membre suppléant
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale, Membre suppléant

- Monsieur Dominique RIQUET, Chef du service Energie et Fluides
- Monsieur Franck ROGOVITZ, Chef de la Mission Développement Durable et Solidaire

Etaient excusés :

- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Marie Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée, Membre titulaire
- Madame Bérangère THOMAS, Conseillère Municipale Membre titulaire
- Madame Marilyn MOLINET, Conseillère Déléguée, Membre suppléant
- Tous les agents du service du Pôle Parcs, jardins et espaces naturels

Monsieur DARBOIS ouvre la séance à 16 h 00 en excusant les membres ne pouvant pas être présents.

1^{er} Point : Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes permanent pour la fourniture de gaz naturel et services associés.

Monsieur RIQUET présente le point :

- Fin du contrat actuel de la Ville de Metz pour la fourniture de gaz naturel : 30 septembre 2017.
- Présentation du groupement d'achat gaz avec Metz Métropole.
- Estimation du budget Ville de Metz : 450 000 € pour une consommation prévisionnelle de 10.6 GWh.
- Environ 130 points de livraison gaz pour les bâtiments municipaux.

2^{ème} Point : Convention d'objectifs et de moyens avec la Société Française d'Ethnopharmacologie.

La Société Française d'Ethnopharmacologie (SFE) a son siège au Cloître des Récollets à Metz et contribue, avec les autres associations présentes, au rayonnement de ce lieu dans le domaine de l'écologie et du développement durable et solidaire. Il est proposé de soutenir l'action menée par la SFE, dont l'objet consiste à promouvoir l'ethnopharmacologie et l'ethnobotanique en réalisant et en favorisant études et recherches sur les plantes médicinales et les produits d'origine naturelle utilisés par les médecines traditionnelles. Une subvention de 12 000 € serait versée au regard de son programme annuel.

La SFE organisera en 2017 des visites guidées sur l'aromathérapie des jardins présents au Cloître des Récollets ainsi que le jardin des Tanneurs. Elle poursuivra l'aménagement au Cloître des Récollets du droguier qui lui a été confié par le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens pour le mettre à disposition des chercheurs et des étudiants. Elle organisera des conférences, des formations et développera sa banque de données par internet. Enfin, elle envisage de créer une fédération de Sociétés d'Ethnopharmacologie avec les pays d'Afrique de l'Ouest.

M. CAMBIANICA souhaiterait que la fédération des Sociétés d'Ethnopharmacologie ne se limite pas à l'Afrique de l'Ouest mais soit développée avec des pays d'Amérique du Sud, d'Asie, etc.

La Commission souhaiterait que l'association soit plus "visible" et communique davantage sur son activité.

Avis favorable à l'unanimité.

3^{ème} Point : Points divers.

- M. DARBOIS évoque l'article paru dans la presse sur le "nettoyage" du Fort de Queuleu par des élèves d'un collège. Cette démarche organisée par l'association du Fort de Queuleu n'est pas acceptable car il est nécessaire de tenir compte de l'intérêt écologique du site avant de mener une telle action.
- M. CAMBIANICA souhaiterait qu'un point d'avancement sur le projet de développement de l'agriculture dans le quartier des Hauts de Vallières soit réalisé. Concernant la ferme de Borny, il indique qu'un premier nettoyage du site a été effectué et 150 m³ de déchets ont été enlevés.
- M. CAMBIANICA ne comprend pas la disparition de la haie de troènes rue des Frênes autour du terrain de tennis. Le remplacement par une pelouse n'est pas acceptable.
- M. ROGOVITZ évoque le lancement de la démarche de concertation pour le projet de territoire durable et solidaire (nouvel Agenda 21) le 4 mai dernier avec les comités de quartiers et le 23 mai avec les acteurs socio-économiques.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur DARBOIS lève la séance à 17 h 30.

Le Président de la Commission :



René DARBOIS